

Conseil Municipal du 15 avril 2016

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire,

Passons à notre cerise sur le gâteau !

Nous tenons à le dire, Vivons notre Ville n'est pas fermé à un accueil déclaré afin d'obtenir un conventionnement avec la CAF qui permettrait une aide financière pour la commune de 102 928 € (estimation 2015).

Nous avons bien compris qu'il fallait une participation des familles.

Mais de là à passer de la gratuité pour les élémentaires à du tout payant, la cerise devient massue !

Nous sommes ulcérés de constater que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), mesure gouvernementale financée à hauteur de 50€ par enfant scolarisé sur la ville, dont l'objectif est tout de même de donner accès à tous les enfants au sport et à la culture sur une partie du temps scolaire, devient cher, très cher pour les familles (en moyenne 3€ par enfant).

N'oublions pas qu'à Ambérieu, il existait l'Ambarpass gratuit, que vous Monsieur Pirala vous aviez mis en place. Quelle déception aujourd'hui ! Ainsi, la massue devient enclume !

L'accueil périscolaire gratuit pour les élémentaires, devient payant.

Aujourd'hui, une famille paye en moyenne pour un enfant 14€ pour 4 jours d'accueil périscolaire et de restauration scolaire. Demain, cette même famille payera 30€. Donc plus de 100% d'augmentation !

A cela, rajoutez le temps du mercredi ...

D'autres alternatives existent. Vivons notre Ville vous suggère d'opter pour une adhésion annuelle à proposer aux familles, qui nous permettra tout de même d'obtenir le conventionnement CAF. Plusieurs villes françaises ont déjà fait ce choix et nous ne pouvons que vous suggérer d'y porter un regard. Nous pourrions citer la ville de Périgny en Charente-Maritime ou Saint-Cloud dans les Hauts de Seine.

Alourdir les charges financières des familles, ça suffit !